

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Pascal HERISSON  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h  
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 20/05/2022

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

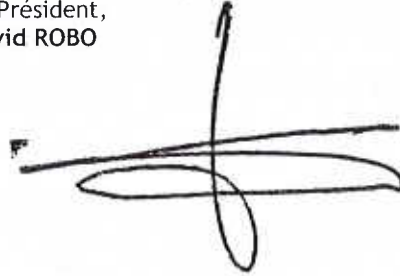
ID : 056-200067932-20220519-220519\_DEL07-DE

**THEIX-NOYALO** : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO  
**VANNES** : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID  
**VANNES** : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean  
**VANNES** : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

**MEUCON** : Pierrick MESSEGER

Le Président,  
**David ROBO**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops around itself and crosses itself, forming a stylized, abstract shape.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022**

**MARCHES PUBLICS**

**CONDITIONNEMENT, TRAITEMENT, VALORISATION DES DECHETS  
ISSUS DES DECHETERIES DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION  
Marché n° 2022.019**

**ATTRIBUTION**

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

Une consultation concernant le conditionnement, le traitement et la valorisation des déchets issus des déchèteries de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a été lancée le 29 mars dernier, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 4 ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour l'ensemble des lots à l'exception du lot n° 5 « DDS - Huile alimentaire » qui prendra effet à la date de notification.

L'accord-cadre se décompose en 8 lots distincts.

Les seuils minimum et maximum des lots sont définis comme suit :

Lot	Flux	Mini € HT /4 ans	Maxi € HT /4 ans
Lot n° 1	Gravats (béton - terre végétale - gravats en mélange)	230 000	400 000
Lot n° 2	Non-valorisable et Bois Rhuys-Elven	4 000 000	8 000 000
Lot n° 3	Bois	500 000	1 500 000
Lot n° 4	Métaux*	/	/
Lot n° 5	DDS - Huile alimentaire	700 000	1 500 000
Lot n° 6	Plâtre	120 000	250 000
Lot n° 7	DDA (déchets dangereux amiantés)	25 000	100 000
Lot n° 8	Cartons*	/	/

\*Pour les lots n° 4 « métaux » et n° 8 « cartons », il s'agit de recettes.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, les membres de Commission d'Appel d'Offres ont attribué les lots aux sociétés suivantes :

... / ...

Affiché le 20/05/2022

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220519-220519\_DEL07-DE

Lot	Flux	Titulaire
Lot n° 1	Gravats (béton - terre végétale - gravats en mélange)	CHARIER CM
Lot n° 2	Non-valorisable et Bois Rhuys-Elven	ECOSITE CROIX IRTELLE
Lot n° 3	Bois	Groupement GRANDJOUAN SACO / ECOSYS
Lot n° 4	Métaux*	AFM RECYCLAGE
Lot n° 5	DDS - Huile alimentaire	TRIADIS SERVICES
Lot n° 6	Plâtre	GRANDJOUAN SACO
Lot n° 7	DDA (déchets dangereux amiantés)	CHARIER CM
Lot n° 8	Cartons*	SUEZ RV OUEST

Les marchés de transport et d'accueil seront lancés quand les marchés ci-dessus auront été attribués.

*Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 13 mai dernier, il vous est proposé :*

- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec les sociétés désignées ci-dessus, ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**